



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 577-18

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 14 juillet 2021, le *Règlement numéro 577-18*, intitulé « *Règlement numéro 577-18, modifiant le Règlement de zonage numéro 577 et ses amendements afin d'abolir la zone H-60 et de l'intégrer à même la zone H-59, de modifier la délimitation des zones H-44, H-45 et H-59 et d'autoriser les usages résidentiels bifamiliaux et trifamiliaux isolés dans la zone H-59* ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il est entré en vigueur le 26 août 2021.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 8 septembre 2021

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE